

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
Société Anonyme au capital de 15.000.00 DT
16 Av. Jean Jaurès – Tunis
M.F. 381878SAM000

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 14 AVRIL 2009

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2008, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2008 ainsi que le rapport du conseil d'administration tels qu'ils lui sont présentés. En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2008.

Cette résolution est à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit :

- Résultat net 2008 :	4.274.432
- Report à nouveau 2007 :	257.864
Total :	4.532.296
- Réserve légale :	226.615
- Dotation au fonds social :	100.000
Solde à affecter :	4.205.681
- Bénéfice à distribuer :	1.812.500
- Réserve extraordinaire :	1.500.000
- Report à nouveau :	893.181

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire décide la distribution :

- D'un dividende à raison de 0,725 DT par action dont la jouissance est antérieure au 01/01/2009

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des Commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2008 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire de fixer les jetons de présence au titre de l'exercice 2008 à 42.000 DT et la rémunération du comité d'audit à 15.000 DT par an.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

Après examen de la note relative à l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Soixante Millions de Dinars (60.000.000 DT), l'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing de ces emprunts obligataires et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire décide de nommer FINOR en tant que commissaire aux comptes pour la vérification et la certification des états financiers de la société ainsi que les états financiers consolidés pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

LA COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

BILAN RELATIF A L'EXERCICE 2008 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

Exprimés en Dinars

	31 Décembre		Variation	
	2008	2007	MONTANT	%
ACTIFS				
Caisses et avoirs auprès des banques	4 488 773	2 337 130	2 151 643	92,06%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	223 737 076	197 009 980	26 727 096	13,57%
Portefeuille-titres commercial	1 084 922	500 000	584 922	116,98%
Portefeuille d'investissement	3 544 570	1 801 670	1 742 900	96,74%
Valeurs Immobilisées	6 549 115	6 660 282	-111 167	-1,67%
Autres actifs	2 049 818	2 109 865	-60 047	-2,85%
TOTAL DES ACTIFS	241 454 274	210 418 927	31 035 347	14,75%

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE TENUE LE 14 AVRIL 2009

- Approbation du rapport du conseil d'Administration, des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2008.
- Fixation d'un dividende de 0,725 Dinars par action ancienne.
- Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2008 à 42 000 DT.
- L'assemblée Générale Ordinaire confrère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.
- Nomination du cabinet FINOR en tant que commissaire aux comptes pour un mandat de trois ans
- Autorisation d'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Soixante Millions de Dinars

	31 Décembre		Variation	
	2008	2007	MONTANT	%
PASSIFS				
Dettes envers la clientèle	5 354 084	7 432 668	-2 078 584	-27,97%
Emprunts et dettes rattachées	193 393 455	165 102 929	28 290 526	17,14%
Fournisseurs et comptes rattachés	10 960 879	9 465 254	1 495 625	15,80%
Autres passifs	5 748 808	4 883 413	865 395	17,72%
TOTAL DES PASSIFS	215 457 226	186 884 264	28 572 962	15,29%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	15 000 000	12 500 000	2 500 000	20,00%
Réserves	10 103 867	10 776 799	-672 932	-6,24%
Résultats reportés	893 181	257 864	635 317	246,38%
Total des capitaux propres	25 997 048	23 534 663	2 462 385	10,46%
TOTAL DES CAPITAUX	241 454 274	210 418 927	31 035 347	14,75%

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	15 000 000	1 195 150	3 200 000	300 000	2 250 000	832 102	500 000	257 864	4 274 432	27 809 548
Affectations approuvées par l'A.G.O du 14 avril 2009		226 615	1 500 000			100 000		2 447 817	(4 274 432)	-
Dividendes								(1 812 500)		(1 812 500)
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	15 000 000	1 421 765	4 700 000	300 000	2 250 000	932 102	500 000	893 181	0	25 997 048